

PROVISOIRE



COUR LAWRENCE

47 logements  
Rue de Barbine  
35800 DINARD

MAITRE D'OUVRAGE  
SCCV ARC PROMOTION  
ARMORIQUE

ARCHITECTE  
SELARL d'ARCHITECTURE  
CLENET BROSSET BNR

1, rue Geneviève de Gaulle Anthozic  
35208 RENNES CEDEX 2  
Tél. : 02 99 86 13 86  
E-mail : groupe.arc@groupearc.fr

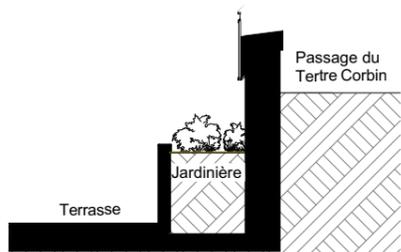
14H rue du Pâlis Tablin  
35708 PENNES CEDEX  
Tél. : 02 99 22 20 30  
E-mail : bnr.architectes@bnr.fr



T5 - D02



Coupe 1



Coupe 2

- VRE = Volet roulant électrique
- VB = Volet battant
- F = Fenêtre
- PF = Porte-fenêtre
- All V = Allège vitrée
- All M = Allège maçonné
- IV = Imposte vitrée
- FT = Fenêtre de toit
- Store int. = Store intérieur
- BECS = Ballon d'eau chaude
- LL = Emplacement lave-linge
- LV = Emplacement lave-vaisselle
- R = Réfrigérateur / emplacement réfrigérateur
- chaud. = Chaudière
- GTL = Tableau électrique
- Pl. = Placard
- Rgt. = Rangement
- Dgt. = Dégagement
- ▨ Faux-plafond / soffite
- Hauteur sous faux-plafond 2,20m.
- HsPoutre = Hauteur sous poutre = hauteur réduite
- 0,00 / +0,10 = Niveau intérieur / niveau extérieur
- ▤ Dalles sur plots
- ▥ Lames bois

LOT	BATIMENT	LOGEMENT	TYPE	NIVEAU
	D	D02	T5	RDC

**SURFACES HABITABLES**

Séjour/cuisine	34,42
Chambre 1	14,69
Chambre 2	10,69
Chambre 3	14,15
Chambre 4	12,83
SdE/ WC	3,36
SdB	5,14
WC	1,74
Dgt.	2,45
Entrée	11,52
<b>Total SHAB</b>	<b>110,99 m<sup>2</sup></b>

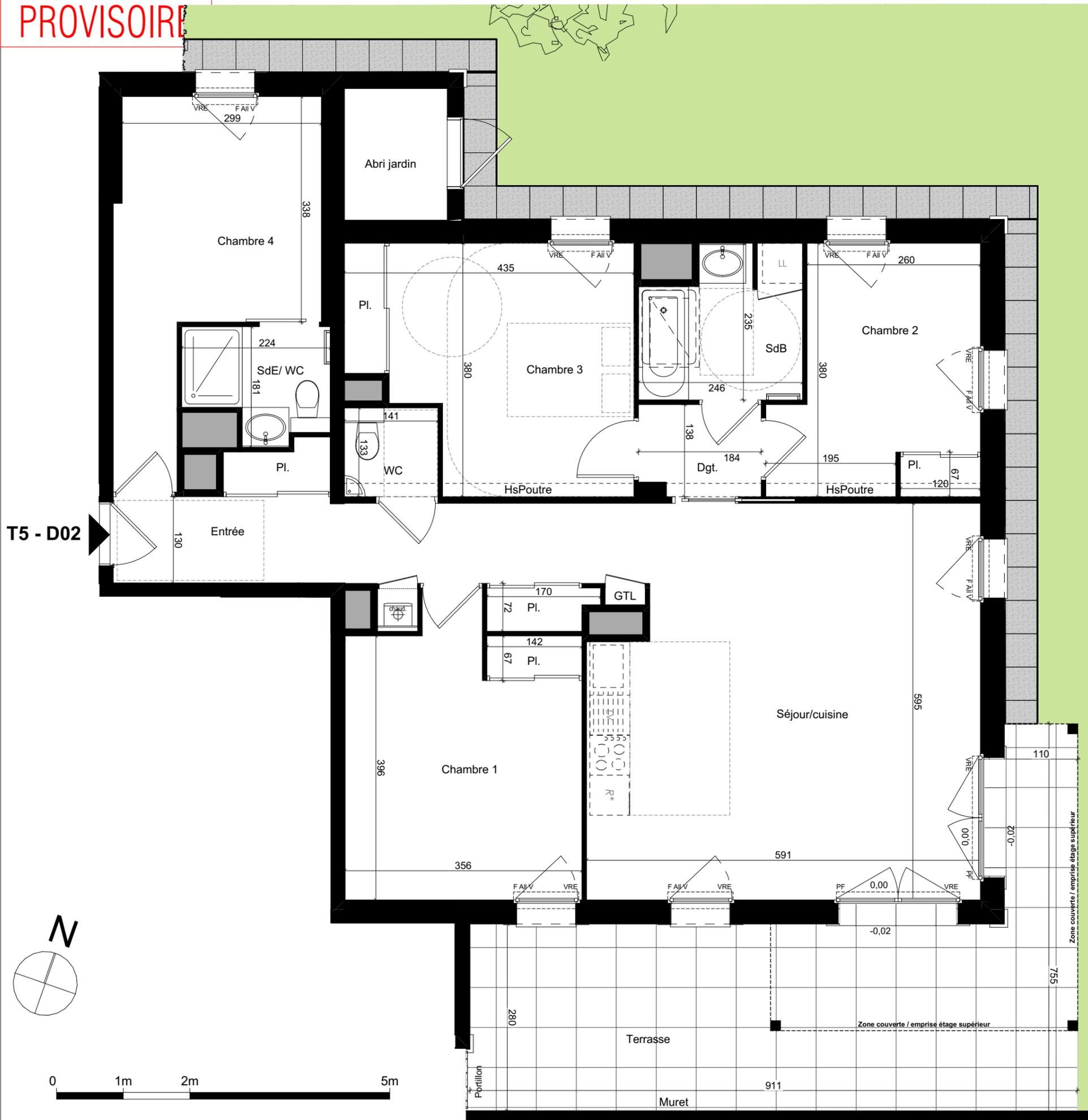
**SURFACES ANNEXES**

Terrasse	28,79
Jardin	203,84
Abri jardin	3,14
<b>Total Annexes</b>	<b>235,77 m<sup>2</sup></b>

En fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Les surfaces et les côtes indiquées sont approximatives, les soffites, les faux plafonds, les retombées de poutres et les gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimensions. Les canalisations et regards ne sont pas figurés. Les emplacements des prises, appliques, plâtriers, radiateurs ou convecteurs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer pour raisons techniques. La végétation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobiliers (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. La fourniture de l'électroménager n'est pas prévue. Les hauteurs sous plafonds sont données hors épaisseur des revêtements de sol définitif. La surface des placards est incluse dans la surface des pièces.

Etabli le : 12/09/2024    Mis à jour le : 12/09/2024    Echelle graphique

PROVISOIRE



- VRE = Volet roulant électrique
- VB = Volet battant
- F = Fenêtre
- PF = Porte-fenêtre
- All V = Allège vitrée
- All M = Allège maçonné
- IV = Imposte vitrée
- FT = Fenêtre de toit
- Store int. = Store intérieur
- BECS = Ballon d'eau chaude
- LL = Emplacement lave-linge
- LV = Emplacement lave-vaisselle
- R = Réfrigérateur / emplacement réfrigérateur
- chaud. = Chaudière
- GTL = Tableau électrique
- Pl. = Placard
- Rgt. = Rangement
- Dgt. = Dégagement
- ▨ Faux-plafond / soffite
- Hauteur sous faux-plafond 2,20m.
- HsPoutre = Hauteur sous poutre = hauteur réduite
- 0,00 / +0,10 = Niveau intérieur / niveau extérieur
- ▤ Dalles sur plots
- ▥ Lames bois

**arc** GROUPE

**COUR LAWRENCE**  
47 logements  
Rue de Barbine  
35800 DINARD

MAITRE D'OUVRAGE: SCCV ARC PROMOTION ARMORIQUE  
1, rue Geneviève de Gaulle Anthoz  
35208 RENNES CEDEX 2  
Tél. : 02 99 86 13 86  
E-mail : groupe.arc@groupearc.fr

ARCHITECTE: SELARL d'ARCHITECTURE CLENET BROSSET BNR  
14H rue du Pâlis Tabelin  
35708 Rennes Cedex  
Tél. : 02 99 22 20 30  
E-mail : bnr.architectes@bnr.fr



LOT	BATIMENT	LOGEMENT	TYPE	NIVEAU
	D	D02	T5	RDC

**SURFACES HABITABLES**

Séjour/cuisine	34,42
Chambre 1	14,69
Chambre 2	10,69
Chambre 3	14,15
Chambre 4	12,83
SdE/ WC	3,36
SdB	5,14
WC	1,74
Dgt.	2,45
Entrée	11,52
<b>Total SHAB</b>	<b>110,99 m<sup>2</sup></b>

**SURFACES ANNEXES**

Terrasse	28,79
Jardin	203,84
Abri jardin	3,14
<b>Total Annexes</b>	<b>235,77 m<sup>2</sup></b>

En fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Les surfaces et les côtes indiquées sont approximatives, les soffites, les faux plafonds, les retombées de poutres et les gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimensions. Les canalisations et regards ne sont pas figurés. Les emplacements des prises, appliques, plafonniers, radiateurs ou convecteurs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer pour raisons techniques. La végétation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobiliers (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. La fourniture de l'électroménager n'est pas prévue. Les hauteurs sous plafonds sont données hors épaisseur des revêtements de sol définitif. La surface des placards est incluse dans la surface des pièces.